

DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CHINONEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de
Communes
Touraine Ouest Val de
LoireL'an deux mil dix-huit, le 29 mai, à 19h30, le Conseil Communautaire, légalement
convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion - 37340 CLERE-LES-PINS
Date de la convocation du Conseil Communautaire : 23 mai 2018.

Nombre de conseillers dont le Conseil Communautaire doit être composé : 50

Nombre de conseillers en exercice : 49

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 41

Etaient présents :

Ambillou	Michel CHEVET	Courcelles de Touraine	
Ambillou	Lucette CARRE	Gizeux	
Avrillé les Ponceaux	Jean-Jack BORDEAU	Hommes	Hubert HARDY
Benais	Stéphanie RIOCREUX	La Chapelle sur Loire	Danielle THIRY
Bourgueil	Laurence RIGUET	La Chapelle sur Loire	
Bourgueil	Cyril MOLESINI	Langeais	
Bourgueil	Magali L'HERMITE	Langeais	Benjamin PHILIPPON
Bourgueil		Langeais	Monique MASFRAND
Braye sur Maulne		Langeais	Daniel DUTHIER
Brèches	Gérard VIGNAS	Langeais	
Channay sur Lathan		Langeais	Marie-Elisabeth AUGER
Château la Vallière		Langeais	
Château la Vallière	Jean-Claude GAUTHIER	Lublé	Daniel MEUNIER
Cinq Mars la Pile	Jean Marie CARLES	Marcilly sur Maulne	
Cinq Mars la Pile	Patrick JARRY	Mazières de Touraine	
Cinq Mars la Pile	Marie-Noëlle DAUENDORFFER	Mazières de Touraine	Sonia FINOCIETY
Cinq Mars la Pile	Jean BECQ DE FOUQUIERES	Restigné	André BESNIER
Cinq Mars la Pile	Sylvie POINTREAU	Rillé	Xavier DUPONT
Cléré les Pins		Saint Laurent de Lin	Jean-Paul SORIN
Cléré les Pins	Patrick GUIET	Saint Nicolas de Bourgueil	
Continvoir	Pierre DANGER	Savigné sur Lathan	Solange CRESSON
Coteaux sur Loire	Jean DUFRESNE	Savigné sur Lathan	Eric OGER
Coteaux sur Loire		Souigné	Delphine AUNEAU
Coteaux sur Loire		Villiers au Bouin	Martine NAVEAU
Couesmes			

Accusé de réception en préfecture
037-200072981-20180529-D2018-062-DE
Date de télétransmission : 05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/06/2018

Pouvoirs :

Monsieur Jean DUFRESNE a reçu pouvoir de Monsieur Dominique LOGEAY,
Monsieur Jean BECQ DE FOUQUIERES a reçu pouvoir de Monsieur Régis GIMENEZ,
Madame Stéphanie RIOCREUX a reçu pouvoir de Monsieur Dominique CORNET,
Madame Sonia FINOCIETY a reçu pouvoir de Monsieur Thierry ELOY,
Monsieur Xavier DUPONT a reçu pouvoir de Monsieur François AUGÉ,
Madame Monique MASFRAND a reçu pouvoir de Monsieur Francisco REISINHO,
Monsieur Jean-Claude GAUTHIER a reçu pouvoir Monsieur Patrice BERTHELEMOT,
Madame Solange CRESSON a reçu pouvoir de Monsieur Philippe ADET,
Madame Magali L'HERMITE a reçu pouvoir de Madame Isabelle MELO.

Monsieur Patrick JARRY secrétaire de séance.

D2018-062 PEEJ – VALIDATION DES CRITERES D'ATTRIBUTION DES PLACES EN EAJE SUR LA CCTOVAL.

Monsieur le Président expose que suite à la fusion de la CCPB et de la CCTNO en 2017, il convient d'harmoniser les critères d'attribution des places au sein des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (gestion directe et gestion déléguée). Un travail en concertation avec les différents organisateurs a été mené en amont et une proposition a été présentée en commission PEEJ le jeudi 19 avril 2018. Elle a obtenu un avis favorable.

Habite sur la CCTOVAL	12 points
N'habite pas mais travaille sur la CCTOVAL (un ou les deux)	6 points

SITUATION FAMILIALE	
Famille monoparentale	8 points
Parent mineur (un ou les deux)	4 points
Géméllité (Grossesse multiple)	2 points
Handicap, maladie chronique de l'enfant (ou parents, sœurs ou frères)	4 points

Famille orientée par les services sociaux	4 points
Quotient familial inférieur ou égal à 600	6 points

SITUATION PROFESSIONNELLE	
PARENT 1	
PARENT 2	

En activité (dont congé parental):
6 points / + 1 point si horaires atypiques

Formation / Etude : **4 points**

En recherche d'emploi : **2 points**

Sans emploi : **0 point**

Accusé de réception en préfecture
037-200072981-20180529-D2018-062-DE
Date de télétransmission : 05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/06/2018

A nombre égal de points, l'ancienneté de la demande prime.

Critères hors Commission Attribution des Places :

- Situation d'urgence
- Fratrie fréquentant la structure
- Passage d'un accueil occasionnel à un accueil régulier sous suggestion de la structure, après épuisement de la liste d'attente.
- Changement de structure pour « facilité géographique ».

→ Il est donc demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur ce point.

→ Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres votants:

- Valide les critères d'attribution des places en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE
2, Rue des Sablons
37340 - Xavier DUPONT
Président de la Communauté de Communes
TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE
SIRET : 200 072 298 1 2018 06 32

Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le 05/06/2018 et de sa publication, le 05/06/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE
2, Rue des Sablons
37340 - Xavier DUPONT
Président de la Communauté de Communes
TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE
Tél. : 02 47 24 01 12
SIRET : 200 072 298 1 2018 06 32 APE 8411 Z

Accusé de réception en préfecture
037-200072981-20180529-D2018-062-DE
Date de télétransmission : 05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/06/2018